

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

Encore une année qui s'achève avec des journées qui timidement commencent à rallonger. Cette bascule est propice aux vœux. On se souhaite toujours le meilleur, la santé, la prospérité et la réussite dans nos projets. Néanmoins, au fond de nous, on sait bien que cette année ne nous épargnera pas plus que les précédentes avec son lot de joies et de peines.

Restons optimistes, espérons rester en bonne santé et continuons de rêver avec ambition à nos projets, qu'ils soient personnels, familiaux, professionnels, associatifs.

En ce qui concerne la vie municipale, cette année 2025 va nous permettre de boucler le programme de ce mandat municipal dans un contexte particulier, celui d'une austérité à venir qui risque de n'avoir jamais été égalée jusque-là. En effet, alors que depuis deux mandats, nous redressons la barre de l'endettement de notre collectivité, nous maintenons les services à la population, nous optimisons nos équipements et améliorons notre cadre de vie, voilà que l'État est au pied du mur et doit commencer à rembourser ses dettes... Il est à craindre que ses contributions à toutes les collectivités (Mairies, Communautés de Communes, Conseils Départementaux...) subissent les pires coupes budgétaires de leur histoire. Le plus terrible est que, d'un côté, nous devons impérativement respecter les objectifs donnés par l'État alors que, de l'autre, nous perdons les moyens nécessaires pour les atteindre.

Pour autant, nous nous efforcerons de continuer à faire vivre notre belle ville et l'État ne nous empêchera pas d'avoir de beaux projets. Le budget participatif, dédié aux citoyens, restera en place afin de permettre l'exercice de notre démocratie participative.

Nous comptons sur vous, vous pouvez continuer à compter sur nous en cette nouvelle année. Bonne année 2025 à toutes les Blainvilloises et à tous les Blainvillois !



Olivier MARTET
Maire de Blainville-sur-l'Eau
1er Vice-Président de la CC3M
en charge de l'aménagement du territoire
Président de la commission
aménagement du territoire

 03 83 75 70 05

 mairie@blainvillesurleau.fr

 @VilledeBlainvillesurleau

 www.blainvillesurleau.fr

 Blainville-sur-leau

Vie municipale

Conseil Municipal du 16 décembre 2024, l'essentiel...

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- Le Cautionnement par la commune dans le cadre du financement de l'opération de rénovation et de restructuration de l'EHPAD VIVRE.
- Une demande de subvention auprès des services de l'État pour le projet d'implantation d'une aire de camping-cars rue de la Filature.
- Une demande de subvention auprès des services de l'État pour la rénovation de l'éclairage du Pont Galliéni.
- La convention, entre la Commune et Meurthe-et-Moselle Habitat, pour la mise à disposition de la salle d'activités, située dans la nouvelle résidence les Terrasses de Théodore, dénommée salle Théodore.
- Le règlement intérieur des salles communales mises en location afin d'y intégrer la salle Théodore.
- Les nouveaux tarifs de location de salles communales
- Le versement de deux subventions exceptionnelles à deux associations : 500 euros au Comité des Fêtes de Damelevières représentant la moitié des frais liés au défilé de la Saint Nicolas, 150 euros au Club Vosgien afin de participer à l'organisation du goûter de la Marche du Téléthon.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la commune www.blainvillesurleau.fr
Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseils Communautaires sur le site de la CC3M.

Bienvenue...

à Louis Delalande.

Il est artisan pâtissier diplômé et se lance en tant qu'auto-entrepreneur à son domicile où il confectionne des pâtisseries de qualité sur commande à destination des particuliers.

Vous pouvez le joindre au 07 50 96 52 60 ou louisdelalande59@gmail.com



Nouvelle salle municipale

La Salle Théodore sera à la disposition des Blainvillois à compter du 15 février.

Cette salle, située à l'arrière de la Résidence senior, rue des écoles, peut accueillir une trentaine de personnes pour des réunions ou des rencontres familiales. Elle n'est pas destinée à l'organisation de repas festifs avec animation musicale.

Sur réservation, elle sera mise à disposition des associations pour leurs réunions ou AG et sera ouverte à la location aux particuliers à la demi-journée, journée ou soirée.

Informations, règlement, tarifs, inscriptions à demander en mairie.

Locaux municipaux vacants

Suite au départ de l'ADMR et du SSIAD à la résidence Théodore, la commune propose à la **location des locaux destinés à des professionnels. Ils sont situés en centre-ville, à côté de la MDS, de la Médiathèque et de la Ludothèque.**

Les locaux à louer sont situés dans un immeuble 1 ter, rue du Presbytère et se composent :

- au rez-de-chaussée : un couloir / cage d'escalier, une salle d'attente et bureau
- au 1er étage : un couloir/cage d'escalier, une tisanerie, deux bureaux, une salle de réunion et WC
- au 2ème étage : combles non aménagés de 80 m² (dont 48 m² avec une hauteur sous plafond de 1.80 m)
- au sous-sol : cave de 80 m²
- à l'extérieur : d'une terrasse.

La surface totale du local est de 246 m²
Informations en mairie.



Accueil des nouveaux habitants Samedi 30 novembre

Seize nouvelles familles blainvilloises avaient répondu à notre invitation.

Autour d'un petit-déjeuner convivial, elles ont assisté à une présentation complète de notre ville.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les élus pendant cette agréable matinée.

Un sac à l'effigie de notre commune contenant livres et documents d'informations leur a été offert.





Une naissance... un arbre 24 novembre 2024

Seize familles ont souhaité participer à la 4e édition de cette opération.

Bébés nés en 2024, parents, grands-parents, frères et sœurs étaient présents à ce moment très agréable.

Seize arbres fruitiers, pommiers, poiriers, cerisiers, mirabelliers, quetschiers ont été plantés impasse de la Meurthe par les parents qui y ont mis tout leur cœur. Chaque arbre est paré des initiales de l'enfant qui pourra venir contempler et soigner « son arbre » au fur et à mesure de sa croissance. Chaque enfant a reçu un certificat de parrainage de son arbre.

Ces plantations constituent le début d'un beau verger municipal qui pourra s'agrandir au fil du temps.

Une matinée placée sous le signe de l'écologie et de la convivialité.



3



Plan Climat

Les premières réunions de travail dans le cadre du dispositif EDURENOV pour l'audit de nos installations destinées à l'enseignement ont eu lieu en décembre. Elles confirment nos préoccupations et vont permettre d'adapter nos objectifs d'investissements.

Nous continuons de travailler activement sur toutes les possibilités d'isoler nos structures en visant les quelques subventions ou certificats d'économies d'énergie disponibles.

Par ailleurs, nous sommes conscients que nos ressources extérieures financières ne feront que diminuer. C'est pourquoi nous devons faire preuve d'imagination pour avoir la capacité de générer des recettes nous-mêmes. C'est le cas des modes de productions renouvelables qui font et devront faire l'objet de toute notre attention. Nous ne devons mettre aucune hypothèse de côté. Que ce soit la géothermie, l'hydraulique ou l'éolien. Dans un avenir proche, ce sont leurs revenus qui nous permettront de maintenir nos services locaux.

La consultation citoyenne va se poursuivre en 2025 en vue de l'élaboration de la suite de notre plan climat.





Consultation citoyenne sur la limitation de vitesse à 30 km/h

Après plus de 6 mois de mise en place du test de limitation de vitesse à 30km/h, la municipalité souhaite recueillir l'avis du plus grand nombre. À cette fin, une adresse mail spécifique a été créée afin que vous puissiez répondre à ces deux questions :

- Avez-vous observé une amélioration de la sécurité routière depuis le passage à 30km/h dans notre commune ?
- Que proposez-vous pour améliorer la sécurité routière dans notre cité ou dans votre quartier ?

Vous pouvez déposer vos réponses en mairie sur papier libre ou les envoyer à l'adresse mail : consultation30kmh@blainvillesurleau.fr

Date limite de la consultation citoyenne : 31 mai 2025.

Actions mises en place depuis la réunion publique de juin 2024 concernant la sécurité au Haut des Places

LE CONTEXTE

Les habitants du quartier se sont déplacés en nombre lors de cette réunion du 11 juin et l'article du journal qui est paru ensuite a été très complet. Dans les semaines qui ont suivi, vous avez pu constater une présence significative de la gendarmerie que ce soit en journée ou en soirée: contrôles de vitesse, contrôles d'identité, interpellations, rondes. D'après les informations qui nous sont remontées, l'été aura été plus calme que le printemps ou les étés précédents.

Malheureusement, à la sortie de l'été, des incivilités se sont à nouveau produites, et notamment durant la nuit d'Halloween. Les personnes impliquées ont été identifiées le soir même par la patrouille de gendarmerie qui était sur notre agglomération depuis le début de soirée.

RÉUNION DU CISPD

Le 11 juillet, nous avons pu enfin, en raison de la période de réserve électorale, réunir le Conseil Intercommunal de Surveillance et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

À ce Conseil, étaient présents la Secrétaire Générale de la sous-préfecture, le référent sécurité de la sous-préfecture, le chef du bureau Sécurité et Prévention de la Préfecture, la principale du collège, un élu de Mont-Sur-Meurthe, la directrice du service pénitentiaire de probation, le conseiller en insertion et probation de Lunéville, 4 gendarmes, le procureur et l'assistant du procureur ainsi que Monsieur le Maire et moi-même.

Ce CISPD a, tout d'abord, permis de valider le règlement et la mise en place du Conseil des Droits et des Devoirs des Familles (CDDF) et ensuite permis d'aborder les faits relatés lors de la réunion publique. Les différents intervenants ont chacun pu apporter des propositions d'actions à mettre en place et également lister les moyens mis à notre disposition pour y parvenir comme l'intervention d'associations dédiées à l'aide éducative et sociale, les fonds de prévention contre la délinquance, l'aide de personnels de l'Éducation Nationale.

PRISE D'INFORMATION SUR LES SANCTIONS POSSIBLES

En parallèle, et afin de connaître les dispositifs existants en matière de sanction de la délinquance que nous pouvons exercer à notre niveau local, nous avons pris contact avec la référente territoriale du Travail d'Intérêt Général (TIG). Nous avons alors été informés qu'il existe le Travail Non Rémunéré qui est une alternative à une condamnation

et peut être prononcé par le Maire alors que le TIG est une sanction donnée suite à une condamnation par un tribunal.

CONVOCATION DE MINEURS ET DE LEURS PARENTS ET SANCTIONS

Le 2 décembre dernier, nous avons pu convoquer, successivement, en mairie, 3 jeunes mineurs ainsi que leurs parents dans le cadre du Conseil des Droits et Devoirs des familles mis en place quelques semaines plus tôt.

En présence du maire, des gendarmes et des chefs de leur établissement scolaire, les jeunes ont eu à s'expliquer sur les faits qui leur étaient reprochés. Pour l'un d'entre eux, Monsieur le Maire a prononcé 10 heures de Travail Non Rémunéré pour des faits de vandalisme avérés ainsi que l'engagement de la famille à faire suivre leur enfant par un éducateur.

RAPPEL DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ EXISTANTS SUR LA COMMUNE

De nombreuses caméras fixes de surveillance sont installées en ville et autour de certains lieux publics : entrées de ville, rue principale, MFC, carrefour Galliéni. Celles-ci permettent notamment aux gendarmes de mener leur enquête.

En parallèle, la mairie s'est dotée de pièges photographiques répartis de manière aléatoire sur tout le territoire de la commune.

Si vous souhaitez aborder un sujet de sécurité publique ou de sécurité routière n'hésitez pas à demander un rendez-vous en mairie avec Monsieur le Maire ou un de ses adjoints concernés. Ils vous recevront dans les plus brefs délais.



Du côté des aînés



Distribution des colis de Noël

Durant le mois de décembre, les aînés de la commune ont reçu leur petit colis accompagné d'un bon d'achat d'une valeur de 15 euros par personne à utiliser dans les commerces locaux.

Ce cadeau de fin d'année a été remis à domicile par le Maire et l'ensemble des élus et a permis un temps d'échange avec chaque bénéficiaire.

Les résidents de l'EPHAD « Bien vivre » ont bénéficié également de ce présent à l'occasion de la visite de St Nicolas.

5



**RAPPEL : LE REPAS ANNUEL OFFERT AUX AÎNÉS
AURA LIEU À LA MFC LE 1ER MARS.**



Éducation et jeunesse

À Macaron et Brimbelle

La fin d'année 2024 en images



Halloween



Sortie à Sainte Croix cet automne



Halloween



Atelier cuisine pendant les vacances d'hiver



Atelier cuisine pendant les vacances d'hiver



Halloween



Sortie à Sainte Croix cet automne

Dans nos écoles

Inscriptions scolaires 2025-2026

Les inscriptions scolaires auront lieu du **03 au 29 mars 2025**. Sont concernées par ces inscriptions les familles dont les enfants sont nés en 2022 pour une inscription en première année de maternelle, et les familles domiciliées à Blainville sur l'Eau, souhaitant inscrire leurs enfants dans une des écoles de la commune.

Les documents seront téléchargeables et cliquables sur le site blainvillesurleau.fr dès le début du mois de mars 2025, rubrique Enfance/Jeunesse/CMJ, onglet écoles. Vous pouvez ensuite adresser votre demande directement à l'adresse mail inscriptionscolaire@blainvillesurleau.fr, en n'oubliant pas de scanner également votre livret de famille avec les pages concernant l'enfant et les responsables légaux, le certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants déjà scolarisés en 2024-2025, et la demande de dérogation dûment complétée pour les enfants dont la demande d'inscription ne concerne pas leur école de rattachement.

Une réponse vous sera faite pour confirmer la bonne prise en compte de votre demande.

Pour les familles ne disposant pas du matériel nécessaire, le dossier est à retirer et à rendre à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.

Accueil périscolaire 2025

Mise à jour des QF

La tarification des accueils périscolaires et de loisirs se fait sur la base du quotient familial CAF pour les personnes allocataires CAF, ou pour les non-allocataires en fonction des ressources annuelles du foyer fiscal avec pour référence le dernier avis d'imposition.

Une mise à jour de ces informations est effectuée en janvier de chaque année via l'accès CAF de la collectivité pour les allocataires CAF.

Pour les non-allocataires il faut fournir à votre accueil votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. En cas d'absence de cette pièce, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Aide au Temps Libre 2025

Les familles bénéficiaires de l'aide au temps libre doivent fournir leur attestation de droits 2025 pour bénéficier de ce dispositif pour l'inscription de leurs enfants en accueil de loisirs.



À La Ludothèque

Le dernier trimestre 2024, a été marqué par la venue des écoles élémentaires de la ville. Comme toujours, les enfants ont pu profiter d'une sélection de jeux conçue spécialement pour eux.

L'année 2024 s'est terminée par la journée « Numérique : le déclic ! ». Pour cet événement, l'EMEA avait créé une pièce de théâtre sur la place des femmes dans la science. Le public a pu profiter d'une dizaine d'ateliers variés comme la manipulation de robots, la création d'univers sur Minecraft ou encore le jeu Inside pour en apprendre plus sur le monde informatique. Un après-midi riche en savoirs grâce aux nombreux partenaires impliqués !



Surprise en décembre !

Padoue et Tourèch ont une nouvelle dresseuse à vous présenter. Elle s'appelle Chloé, elle aime les bonnes histoires, les fous rires et relever des défis en équipe : tout ce qu'on peut retrouver en jouant ! Elle a toujours aimé travailler avec des jeunes et tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant. Elle se fera un plaisir de vous accueillir et de jouer avec vous lors de votre prochaine venue !

Dès le mois de janvier, de nouvelles aventures castorifiques :

- pour les plus grands : le retour du tournoi Mario Kart ainsi qu'une animation puzzle
- pour les plus petits : animation colorino
- pour les soirées : le quiz des castors et la soirée jeux primés.



AFIN DE SUIVRE AU MIEUX NOTRE ACTUALITÉ, RETROUVEZ-NOUS SUR : FACEBOOK, INSTAGRAM, SNAPCHAT, TIKTOK ET NOUVELLEMENT DISCORD.



LA LUDOTHÈQUE REPAIRE DES CASTORS

1 ter, rue du Presbytère
06 62 77 49 61

ludothèque@blainvillesurleau.fr

Nadia DORE
Adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse



|| GROUPE MAJORITAIRE || « BLAINVILLEZVOUS »

Persiste et signe,

Est-ce le manque d'inspiration ou l'amnésie qui ne permet plus de savoir de quoi on a parlé dans la rubrique précédente ? Ou bien est-ce la seule solution trouvée pour fédérer l'ensemble de ceux qui ne partagent pas les ambitions de l'équipe majoritaire en termes de sécurité?

En tout cas, on peut dire que l'expression des trois représentants de l'équipe de « Blainville toujours en action » reste constante dans son discours qui veut qu'en roulant plus vite, on vive mieux à Blainville. Ça tourne en boucle...

Nombreux sont les Blainvillois qui sont satisfaits de cette mesure prise après une consultation publique qui était ouverte à tous. Ceux qui résident le long des deux départementales apprécient particulièrement cette diminution de la vitesse. Par ailleurs, vous pourrez librement vous exprimer à ce sujet à l'occasion de l'enquête d'expérimentation qui va démarrer prochainement comme nous l'avions prévue.

On peut être désormais certains que seule une bonne dose de mauvaise foi permet de faire des affirmations erronées alors que le travail des commissions et les décisions prises en Conseil Municipal sont clairement débattus et exprimés. En tout cas, si cette équipe a des propositions ou des griefs à exprimer auprès de notre commune voisine et amie, elle serait bien inspirée de le faire directement et ne pas faire croire aux Blainvillois que nos deux municipalités se divisent. Les Blainvillois valent bien mieux que cette ritournelle qui ne fait rien évoluer.

Personne n'est dupe, le « populisme » a ses limites dans l'exercice démocratique.

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Mesdames et Messieurs,
Chers Blainvillois,

À l'aube de cette nouvelle année, nous, la liste d'opposition du conseil municipal, tenons à vous adresser nos meilleurs vœux de joie et de santé pour 2025. Que cette année soit synonyme de bonheur et de prospérité pour chacun d'entre vous.

Qu'il nous soit permis ici d'exprimer nos vœux sans qu'il nous soit reproché d'être laxiste voir négatif, alors que nous voulons simplement être les interprètes de certains de nos concitoyens.

Ainsi souhaitons que cette nouvelle année apporte des solutions sur certains dossiers comme :

La circulation et la circulation dans certains quartiers de notre commune mériteraient d'être revues. Une information aux usagers (deux roues, quatre roues, PL) sur le partage de la chaussée sur la rue du rendez-vous et l'interprétation du marquage au sol seraient nécessaires.

Dans le même domaine, il serait opportun de consulter nos concitoyens sur le maintien du 30 à l'heure sur toute la commune, peut être en leur apportant au préalable éléments probants sur cette décision, évitant réflexions telles que : Pourquoi sur toute la commune ? pourquoi la commune voisine ne la pas mis également en place ? qu'en est-il des rues positionnées sur les 2 communes ?

Nous espérons également que 2025, verra la fin des incivilités que nous avons connues en 2024 et de ce climat d'insécurité qui émerge au sein de la population., Peut-être qu'une révision (voire l'annulation) de l'extinction de l'éclairage public pourrait être une « partie de la solution », bien que nous sachions qu'il s'agisse au départ d'une mesure d'économie. Mais est-ce encore d'actualité ? À ce propos il serait bon peut être de communiquer les économies réalisées.

Pourquoi sur ces dossiers épineux (incivilité, insécurité, circulation, ...) n'y a-t-il pas une concertation ou synergie entre les deux communes afin de les traiter, permettant une efficacité certaine et une certaine cohérence entre nos deux communes.

Enfin nous souhaitons rapporter un fait qui nous démontre que la communication ne peut être « exclusive » : lors des commémorations du 8 septembre 2024 « 80° anniversaire de la libération de Blainville », seule une invitation a été adressée aux membres du conseil, omettant d'informer les Blainvillois qui auraient souhaité participer à cet évènement. Nous vous renouvelons nos vœux pour une année 2025 pleine de bonnes choses pour chacun.

Blainville le 01/12/2024 - Pour les élus de Blainville Toujours en Action : Christian PILLER, Véronique DEBESSAT, Bertrand DANIEL. Facebook : Blainville toujours en action.

GROUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

Bonjour, je souhaite à tous les Blainvilloises et Blainvillois une bonne année 2025 et surtout une bonne santé. Tous mes meilleurs vœux !

Francis Lardin

Sport & Vie associative

OCTOBRE ROSE 2024

Remise des dons à l'Institut de Cancérologie de Lorraine

Un geste de solidarité de la communauté

La remise des dons a été l'occasion pour la municipalité de souligner l'importance de l'unité et de la solidarité face à une maladie qui touche des milliers de femmes chaque année.

Grâce aux efforts combinés des habitants de Blainville et environs, par leur participation à « A vos baskets, spécial octobre rose », et des entreprises locales par la mise à disposition de collecte dans leurs boutiques, ce sont 326,90€ qui ont été récoltés par la Municipalité.

Deux associations locales « Les baskets solidaires » et « Les cousettes solidaires de la MFC » ont également apporté leur contribution à la récolte de dons par leurs actions.

Ainsi, un montant significatif a été collecté avec plus de 1000 euros au total sur notre territoire.

Cette somme a été reversée à l'ICL le 17 décembre, lors de la cérémonie de remise des dons. Elle va permettre une meilleure prise en charge des patients et plus précisément de continuer à investir dans la photobiomodulation.

Ces initiatives doivent aussi permettre d'encourager les habitantes à se faire dépister et de sensibiliser les hommes, certes pas touchés par cette maladie, mais tout de même concernés par l'impact du cancer du sein.

La ville de Blainville sur l'Eau compte bien poursuivre ses actions de sensibilisation et de soutien dans les années à venir. Ensemble, nous pouvons continuer à faire reculer cette maladie et offrir un meilleur avenir aux générations futures.

Encore un grand merci à tous les généreux donateurs !



NOUVEAU

Séances de sport intergénérationnelles pour personnes de plus de 60 ans et petits enfants

En partenariat avec le Comité Départemental Olympique du Sport de Meurthe-et-Moselle (CDOS), nous proposons 4 séances de sport intergénérationnelles pour personnes de +60 ans, accompagnées de leur(s) petit(s)-enfant(s) si elles le souhaitent.

Les Séances sont prévues les mercredis 22 janvier, 26 février, 19 mars et 23 avril 2025, de 9h00 à 11h00 dans le dojo de la salle Léo LAGRANGE.

Elles seront encadrées par un éducateur sportif mis à notre disposition par le Comité Départemental Olympique du Sport de Meurthe-et-Moselle.

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire, avant le jeudi 16 janvier 2025, auprès du CCAS de la mairie aux horaires d'ouverture :

Mardi 8h30-12h30 et 13h30-17h30,

Mercredi 08h30-12h30, Jeudi 13h30-17h30.

Téléphone : 03 83 75 50 32



Reprise des séances de sport Bien être et Nature ouverte à tous

Nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise des activités de sport bien être et nature adapté à tous à partir de janvier, selon les disponibilités de l'éducateur sportif.

Pour rappel, ces séances de sport santé sont gratuites et ouvertes à tous les adultes. Elles se déroulent de 14h15 à 15h45 dans le préau de l'École Marie Marvingt du Haut des Places.

Hugo JUY, diplômé BPJEPS, animera les séances dans la convivialité et la bonne humeur, comme à son habitude.

La 1^{re} séance de reprise, aura lieu le mercredi 15 janvier 2025.



Vie associative

Exposition d'aquarelles par le club Les Barbouill'art de l'AMFC les 22 et 23 février 2025

L'AMFC, Association de la Maison des Fêtes et de la Culture, regroupe une dizaine de clubs tous axés sur le loisir et la culture. Certains d'entre eux exposent leurs réalisations lors d'un salon ou d'une exposition à la maison des fêtes.

Cette année, c'est au tour du club d'aquarelle, les Barouill'Art de tenir sa biennale. Ce sera le week-end du 22 et 23 février 2025 à l'AMFC. Le club « Les Barbouill'Art » avec sa responsable, Madame Monique Vauthier, vous attendent nombreux à la MFC de 10h à 18h.

Le club vous invite à découvrir l'univers enchanteur de l'aquarelle à travers une exposition où vous serez plongé dans la poésie des paysages, des portraits et des abstractions réalisées par des artistes issus du Grand Est, qui maîtrisent avec finesse cette technique délicate.

Qu'est-ce que l'aquarelle ?

Un tableau d'aquarelle est une œuvre réalisée avec des pigments dissous dans de l'eau, appliqués sur un support, généralement du papier spécialement conçu pour cette œuvre. En résumé et pour rester simple, l'aquarelle est une forme d'art qui joue sur la transparence, la fluidité et

la spontanéité, offrant à la fois un défi technique et une grande liberté d'expression pour l'artiste.

Si vous souhaitez en savoir plus et découvrir cet art, les artistes présents seront très heureux de vous faire partager leur passion. Vous pourrez également assister à des démonstrations faites par certains de ces artistes durant tout le week-end.

À l'issue des deux journées d'exposition, il sera décerné « le Prix du Public » à l'artiste désigné par le vote des visiteurs. Pour cela, venez nombreux pour récompenser de ce prix l'artiste qui vous aura plus particulièrement enchanté.



Pour celles et ceux qui découvriraient cette technique de peinture et qui souhaiteraient s'y initier, le club se réunit tous les lundis de 20h à 23h à la Maison des Associations, cour Jean Jaurès à côté de la salle CABU.

Pour plus de renseignements, une permanence de l'AMFC se tient tous les vendredis matin de 9h à 11h au même endroit.



Culture & Animations

Marché de Noël 2024, encore un franc succès

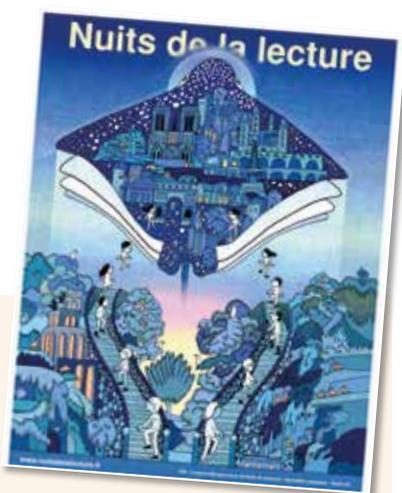
Une vingtaine d'exposants s'était installée en fin d'après-midi sur la place de Lorraine. Les habitants sont venus très nombreux pour faire leurs achats : stands alimentaires, décorations, bijoux, objets divers, il y avait le choix.

Le groupe IMPOSTURES et la classe de cuivres de L'EMEA ont assuré avec brio une ambiance musicale de qualité.

Tandis que l'association La passerelle régalaient tout le monde en offrant vin chaud et jus de pommes chaud.

Une belle soirée !

Merci à tous pour votre participation.



À la Médiathèque

NUITS DE LA LECTURE SAMEDI 25 JANVIER 2025

de 14h00 à 18h00
Ateliers sur inscription.

Atelier n°1 : Dictées Culturelles. Pour les 8-12 ans de 14h00 à 15h00. Pour les ados et adultes de 15h30 à 16h30.

Atelier n°2 : Lectures partagées sur le thème des patrimoines.

Lectures tirées d'œuvres lues à voix haute par l'équipe de la Médiathèque et par les participants qui souhaitent partager des lectures sur le thème des patrimoines. Pour ados et adultes de 17h00 à 18h00.

EXPOSITION « ET TOI, COMMENT TU TE SENS » DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER 2025

Cette exposition a pour objectif d'aider les enfants, à partir de 3 ans, à mettre un nom sur ce qu'ils ressentent, pour apprivoiser leurs émotions et mieux vivre avec elles.

Du côté de l'EMEA...

ATELIER DÉCOUVERTE DE LA TECHNIQUE VOCALE LE VENDREDI 24 JANVIER de 18h à 20h. Places limitées sur réservation.

La nouvelle professeure de chant, coach vocal, vous propose de venir découvrir son approche du chant. Seul prérequis : avoir envie de chanter !

Vous aborderez les 5 sphères de la voix, vous apprendrez à définir et à qualifier sa propre voix (timbre, texture, couleur), vous pourrez explorer votre voix, questionner, échanger et chanter, chanter et chanter !

L'atelier se fera dans une ambiance bienveillante, afin que chacun se sente libre de pousser la découverte et l'exploration à sa convenance.

Atelier ouvert à tous à partir de 14 ans, pour tous les niveaux et tous les styles.

LA CLASSE DE THÉÂTRE SERA SUR SCÈNE LE SAMEDI 15 MARS À 20H à la MFC.

Les élèves, enfants et ados, vous réservent surprises, quiproquos, ... rires garantis !

MÉDIATHÈQUE

1^{er} rue du Presbytère

03 83 75 96 89

mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr

www.mediathequeblainville.fr

FBK : Médiathèque-IEau-Vive-Blainville-sur-IEau

EMEA

MFC - rue de l'étang

06 44 29 96 91

emea@blainvillesurleau.fr

Nadine GALLOIS

Adjointe en charge de la culture et des animations



Agenda



Mercredi 15 janvier
SPORT BIEN ÊTRE NATURE
à l'école Marie Marvingt de 14h15 à 15h45

Dimanche 19 janvier
À VOS BASKETS
Rv au lavoir à 9h ou 10h

Mercredi 22 janvier
SPORT INTERGÉNÉRATIONNEL
au gymnase Léo Lagrange de 9h à 11h

Samedi 25 janvier
NUIT DE LA LECTURE
à la Médiathèque de 14h à 18h

Vendredi 31 janvier
QUIZZ DES CASTORS
à la Ludothèque de 18h30 à 20h30

Samedi 22 et Dimanche 23 février
EXPOSITION D'AQUARELLE
Organisée par le club Les Barbouill'Art
à la MFC de 10h à 18h

Dimanche 23 février
À VOS BASKETS
Rv au lavoir à 9h ou 10h

Vendredi 28 février
SOIRÉE JEUX PRIMÉS
à la Ludothèque de 18h30 à 20h30

Samedi 1er mars
REPAS DES AÎNÉS
à la MFC

Mercredi 5 mars
BAL DE CARNAVAL
à la MFC à partir de 14h

